POINT SUR LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS ÀLA CAMPAGNE DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU GPE

Pour Information

1. OBJET

1.1 Le présent document a pour objet d'informer le Conseil d'administration de l'avancement de la reconstitution des ressources du GPE, s'agissant notamment des objectifs du Partenariat mondial consistant à mobiliser des contributions au Fonds du GPE à hauteur de 2,5 milliards de dollars et à accroître de 5,5 milliards de dollars les financements externes en faveur de l'éducation de base. À la lumière de l'examen de la campagne de reconstitution des ressources du GPE depuis 2011 et de l'évaluation des enseignements tirés de l'exercice d'annonces de contributions, le Conseil d'administration est invité à étudier comment le GPE peut atteindre efficacement ses objectifs en 2013 et préparer une nouvelle campagne de reconstitution des ressources en 2014.

Les informations figurant dans le présent document sont issues du *Rapport de suivi des annonces de contributions*, qui sera publié après la réunion du Conseil d'administration de mai 2013. Un résumé analytique sera diffusé lors de la réunion du Conseil.

2. DÉCISION RECOMMANDÉE

Ce document est pour information/commentaire seulement, et aucune décision n'est demandée, à ce stade, au Conseil d'administration.

3. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ces derniers mois, le Partenariat mondial pour l'éducation a travaillé de concert avec ses partenaires au recueil de données sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de reconstitution des ressources. Les informations fournies ont été déterminantes pour que le Partenariat mondial puisse cartographier les financements et les activités de ses partenaires ; elles montrent l'ampleur des travaux menés par les bailleurs de fonds, les pays en développement partenaires, les organisations internationales, la société civile et les entreprises/fondations privées en vue d'offrir une éducation de base de qualité à tous les enfants. Si cette démarche plurielle de suivi des contributions à la reconstitution a permis d'associer différents acteurs et activités aux efforts et investissements collectifs en faveur de l'éducation de base indépendamment des contributions des partenaires au fonds, elle a sérieusement compliqué la tâche consistant à suivre efficacement tous les partenaires et à leur demander des comptes. Si le suivi des investissements dans l'éducation a été possible grâce à la spécificité et à la mesurabilité des niveaux de financement, le Partenariat mondial n'a pas fourni de critères précis ni mesurables permettant d'évaluer les engagements des pouvoirs publics. Cela n'a pas facilité la fourniture et la collecte de données, et le Partenariat mondial cherche à tirer des enseignements du premier cadre de reconstitution des ressources et du processus de suivi y afférent afin de les améliorer pour le reste de la campagne de reconstitution des ressources en cours et dans la perspective de la prochaine campagne.

4. CONTEXTE

Les annonces de contributions

4.1 La campagne de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour la période 2011–2014adopte une démarche plurielle visant non seulement à mobiliser des ressources qui alimenteront le Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation mais aussi à accroître l'aide bilatérale et les dépenses nationales en faveur de l'éducation de base dans les pays à faible revenu, et enfin à obtenir des engagements de la part des gouvernements. Les priorités stratégiques du Partenariat mondial dans le cadre de la reconstitution des ressources de2011 comprenaient l'amélioration de l'efficacité du développement, l'éducation des filles, l'éducation dans les États fragiles et les pays

touchés par des conflits et l'éducation des enfants non scolarisés. Cette démarche ambitieuse a exigé un processus de suivi des annonces de contribution qui examine les engagements à la fois financiers et politiques pris au sujet de la mise œuvre dans le cadre de la reconstitution des ressources, ainsi que les tendances générales en ce qui concerne les activités de financement et les activités relevant de l'action des pouvoirs publics.

4.2 La Conférence a permis de recueillir 60 annonces de contributions auprès des gouvernements des pays donateurs et en développement, des organisations internationales, des organisations de la société civile et du secteur privé ainsi que du Partenariat mondial. Ces contributions visent à promouvoir la réalisation de l'objectif de l'éducation de base de qualité pour tous dans les pays à faible revenu au cours de la période 2011-2014.

- **Les bailleurs de fonds** ont promis de contribuer à hauteur de plus de 1,5 milliard de dollars au Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation; ils se sont engagés en outre à accroître l'aide bilatérale à l'éducation et à améliorer leur efficacité au cours des trois prochaines années.

- **Les pays en développement partenaires** ont promis d'accroître de plus de2 milliards de dollars les financements nationaux en faveur de l'éducation de base d'ici à 2014 et se sont engagés à améliorer l'accès à l'éducation ainsi que la qualité de l'enseignement.

- **Tous les gouvernements partenaires** ont souscrit aux objectifs stratégiques relatifs à l'éducation des filles, aux États fragiles, aux acquis scolaires et à l'accès à l'éducation.

- **Les organisations de la société civile** ont promis de contrôler les montants promis par les bailleurs de fonds, d'assurer la formation des enseignants, de lutter en faveur de l'éducation des filles et d'éliminer le mariage des enfants.

- **Les fondations et le secteur privé** ont promis d'améliorer l'apprentissage et les résultats en lecture et écriture ainsi que l'accès des enfants à l'éducation dans

les États fragiles et de réduire le nombre d'enfants non scolarisés grâce à des programmes éducatifs.

- **Les organisations internationales** (UNICEF, UNESCO, Banque mondiale, notamment) se sont engagées à mettre leurs capacités d'organisation et leurs ressources financières au service de la réalisation des objectifs du Partenariat mondial.

4.3 Lors de sa dernière réunion, qui s'est tenue à Paris, le Conseil d'administration a décidé de contrôler la contribution des partenaires aux objectifs de reconstitution des ressources et de présenter un rapport à sa réunion de mai 2013.Le processus de contrôle des annonces de contribution a permis au Partenariat d'entreprendre une évaluation globale des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de reconstitution des ressources sur une base annuelle, notamment grâce aux contributions de chacun de ses partenaires. En 2012, le Partenariat mondial a envoyé des questionnaires aux partenaires pour leur permettre de rendre compte eux-mêmes de leurs activités ; il a ensuite organisé des entretiens de suivi pour mieux appréhender leurs contributions. Enfin, une synthèse préliminaire a été transmise aux partenaires, l'objectif étant que ces derniers confirment l'exactitude des informations. Certes, le bilan des progrès reflète largement les informations déclarées par les partenaires eux-mêmes, mais des informations supplémentaires et indépendantes issues d'autres sources fiables ont été ajoutées pour renforcer la fiabilité du rapport.

4.4 Le processus de suivi d'engagements si vastes et parfois si vagues a été confronté d'emblée à une série de difficultés ; ces difficultés seront prises en compte dans l'élaboration du prochain cadre de reconstitution des ressources, du processus de suivi et surtout des mesures nécessaires pour améliorer la qualité et la disponibilité des données sur le financement de l'éducation et les politiques éducatives. Le présent document énonce certaines de ces difficultés et formule des recommandations sur la démarche que le Partenariat mondial doit désormais adopter. Cet exercice de suivi de la reconstitution des ressources est distinct des travaux du pôle de suivi et d'évaluation du Partenariat mondial, qui effectue, au niveau des pays, un suivi annuel de l'aide en faveur de

l'éducation, des dépenses nationales, de l'efficacité de l'aide et des indicateurs de résultats dans le secteur de l'éducation dans chaque pays en développement partenaire du GPE.

5. SYNTHÈSE DES PROGRÈS ET PRINCIPALES CONCLUSIONS

5.1 **Contributions du Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation :** quinze partenaires donateurs ont promis d'allouer de nouvelles ressources au Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation à l'occasion de la conférence d'annonce de contributions ou peu après. De plus, la Belgique, qui n'a pas pu faire de nouvelle annonce de contribution à cette occasion, a signé par la suite un accord de contribution pluriannuel courant 2012. Par conséquent, sur les 16 bailleurs de fonds qui se sont engagés à fournir de nouvelles contributions au Partenariat mondial avant la fin de l'année 2012, 14 avaient transféré le montant annuel sur lequel ils s'étaient engagés envers le Partenariat mondial selon l'échéancier prévu. Trois autres bailleurs de fonds qui avaient pris des engagements avant la conférence sur la reconstitution des ressources ont également contribué comme prévu en 2012. Le total perçu en 2012, tous fonds confondus (y compris les Fonds catalytiques) s'élevait à488,5 millions de dollars, y compris les avances sur les montants promis par une série de bailleurs de fonds dont le versement était prévu en 2013 en sus de certaines contributions supplémentaires. Les contributions escomptéesen2012 mais non versées à la fin de l'année s'élevaient à20 millions de dollars pour les États-Unis d'Amérique (elles devraient être versées sous peu, une fois l'accord de contribution signé) et 20 millions d'euros pour l'Espagne (versés début 2013). À l'heure actuelle, rien ne semble indiquer que l'un des montants promis à la conférence sur la reconstitution des ressources ne sera pas versé. Cependant, il convient de noter que plusieurs pays du G8 continuent de verser des contributions relativement faibles au Fonds du GPE. Tandis que le soutien important de quelques bailleurs de fonds a permis au Partenariat mondial de continuer à octroyer des financements aux pays en développement partenaires, le fonds est actuellement sur programmé au regard des requêtes es comptées d'ici à la fin de la période de reconstitution des ressources. Certains grands pays, notamment le Japon, les États-Unis, la France et l'Allemagne, ont contribué de façon relativement modeste par rapport à la

taille de leur économie et en comparaison des contributions d'autres bailleurs de fonds tels que l'Australie, le Royaume-Uni, la Norvège, le Danemark et la Suède.

État actuel des annonces de contributions (tous les montants sont exprimés en dollars E.-U.)

Pays	Total promis (contre-valeur en USD selonle rapport sur les engagements pris à Copenhague)	Contributions à ce jour	Contributions non encore réglées en application d'un accord de contribution signé	Annonces de contributions ne figurant pas dans l'accord de contribution signé	Montant promis révisé (contre-valeur actuelle en USD)
Australie	278 000 000	102 084 000	176 360 000	0	278 444 000
Belgique	8 100 000	20 079 700	34 911 000	0	54 990 700
Canada	57 000 000	57 803 176	0	0	57 803 176
Danemark	201 400 000	115 635 214	41 900 000	46 500 000	204 035 214
Commission européenne	50 800 000	20 414 010	28 330 000	0	48 744 010
France	65 500 000	44 587 498	21 580 000	0	66 167 498
Allemagne	22 000 000	14 867 325	6 998 000	1 800 000	23 665 325
Irlande	19 100 000	10 297 750	0	8 610 000	18 907 750
Italie	0	0	0	1 950 000	1 950 000
Japon	5 400 000	10 470 000	0	0	10 470 000
Pays-Bas	165 100 000	78 804 000	77 580 000	0	156 384 000
Norvège	98 000 000	67 558 558	58 620 000		126 178 558
Roumanie	100 000	130 650	0	0	130 650
Russie	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000
Espagne	26 200 000	26 826 000	0	0	26 826 000
Suède	100 700 000	69 994 063	46 518 000	0	116 512 063
Suisse	5 400 000	5 464 480	0	0	5 464 480
Royaume-Uni	402 600 000	301 094 116	166 170 000		467 264 116
États-Unis	22 000 000	800 000	1 200 000	20 000 000	22 000 000

Total[123]	**1 529 400 000**	**948 910 540**	**660 167 000**	**78 860 000**	**1 687 937 540**

5.2 **Financement par les bailleurs de fonds** : Le Partenariat mondial visait à accroître le financement bilatéral en faveur de l'« éducation de base plus » (dont une partie de l'aide est destinée au secondaire et à un niveau d'éducation non précisé) de 5,5 milliards de dollars au cours de la période de reconstitution des ressources[4]. Les données de 2012 ne sont pas encore disponibles, mais la tendance des engagements et décaissements bruts en 2011 indique que le contexte de mobilisation de nouvelles ressources en faveur de l'éducation de base est très difficile. Le Rapport de suivi mondial sur l'EPT constate que, dans l'ensemble, l'aide en faveur de l'éducation de base dans les pays à faible revenu a stagné à 3 milliards de dollars environ entre 2008 et 2011[5]. Les bailleurs de fonds du Partenariat mondial pour l'éducation ont fait pire, avec un montant collectif décaissé inférieur de 130 millions de dollars en faveur de l'« éducation de base plus ». L'aide en faveur de l'éducation de base (dont une partie de l'aide est destinée au secondaire et à un niveau d'éducation non précisé) a diminué de 650 millions de dollars : la Belgique, le Canada, la France, le Japon, les Pays-Bas, l'Espagne, les États-Unis et

[1] Les montants de fonds individuels des bailleurs peuvent être affectés par les différences de change ainsi que par l'augmentation du montant promis, sachant que nombreux bailleurs prennent leurs engagements dans leur devise nationale. Dans tous les cas où il y a une réduction du montant promis actuel par rapport au montant initialement promis figurant dans le rapport élaboré suite à la conférence de Copenhague sur la reconstitution des ressources, la réduction de valeur est totalement imputable au change.

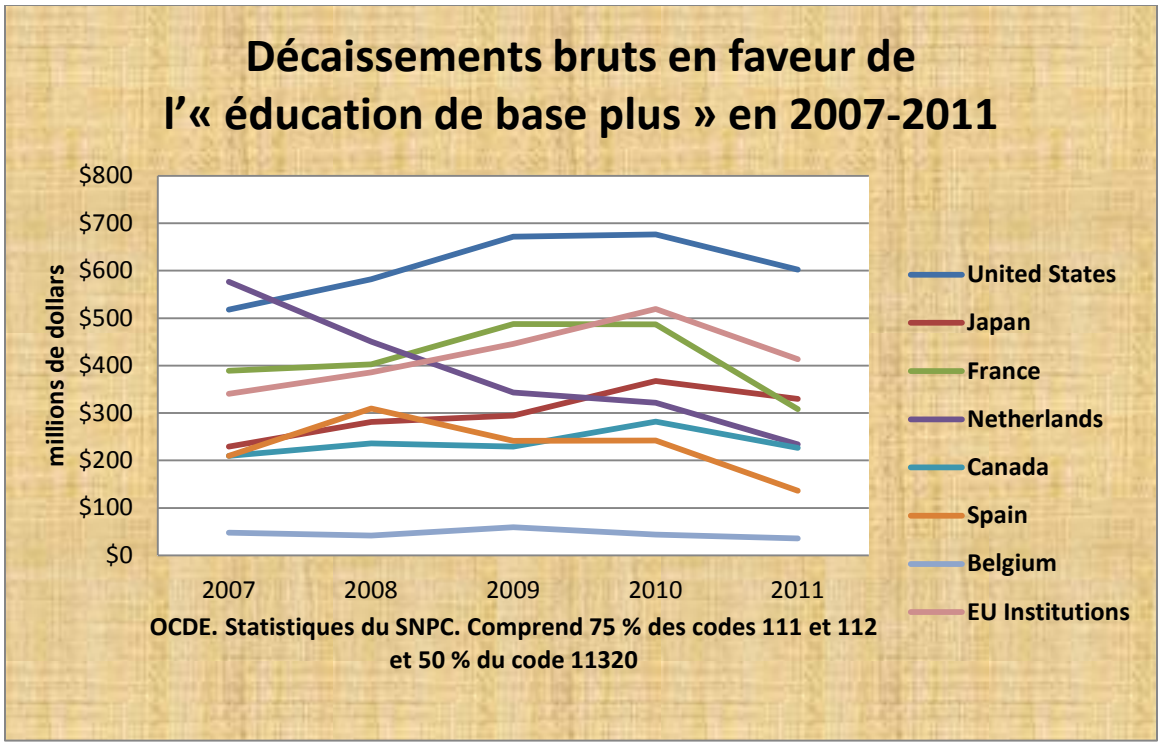
[2] Le rapport original sur les annonces de contributions incluait les engagements antérieurs pris envers le GPE, y compris les contributions aux Fonds catalytiques. Aux fins de comparaison, les contributions reçues et les contributions non encore réglées incluent les montants promis pour tous les fonds, y compris les Fonds catalytiques.

[3] Les annonces de contributions faites par certains bailleurs de fonds à la conférence de Copenhague ne couvraient pas la totalité de la période de reconstitution des ressources, mais ces bailleurs ont prolongé la période d'engagement depuis. D'autres bailleurs ont également prolongé leur période d'engagement jusqu'à 2015. L'Italie n'a pas pris d'engagements à Copenhague, mais en a récemment pris pour 2013.

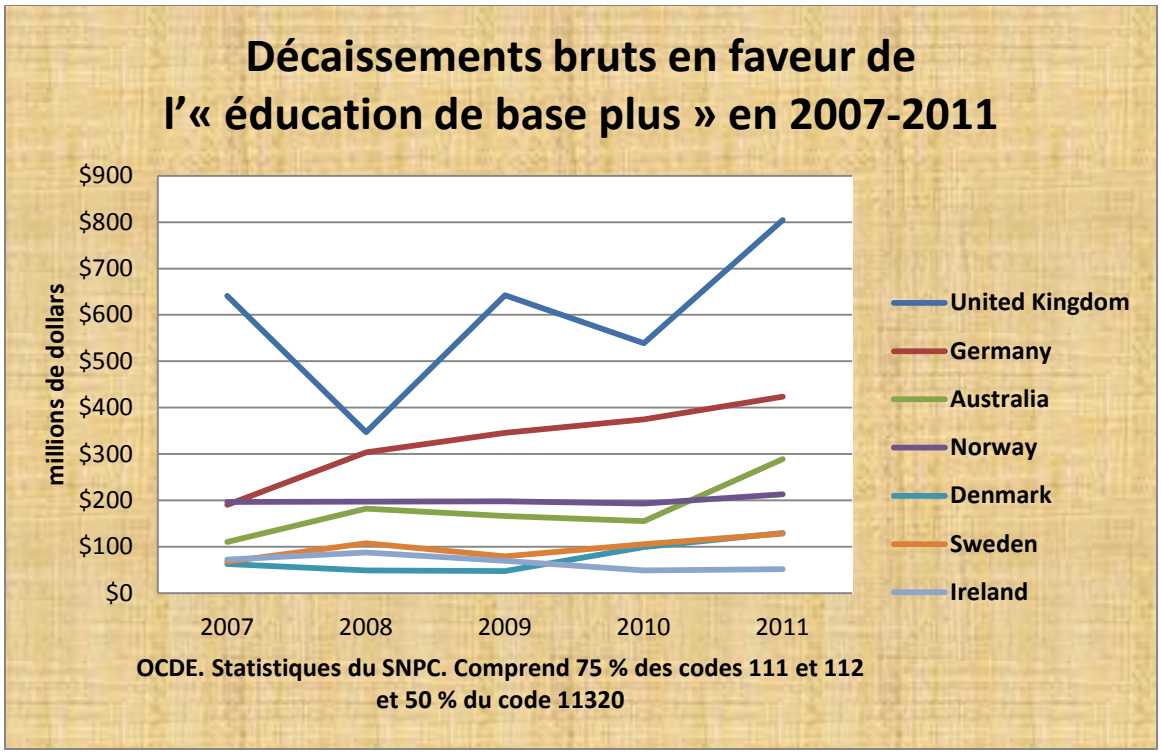
[4] Le cadre de reconstitution des ressources de la conférence de Copenhague de 2011 du Partenariat mondial pour l'éducation sur les annonces de contributions a établi que l'éducation de base devait comprendre au moins 10 années de scolarité allant du préprimaire au premier cycle du secondaire. De plus, en raison du recours à l'appui sectoriel, très bénéfique à l'éducation de base, et plus généralement de l'inclusion de l'éducation à un niveau non précisé, le Partenariat mondial a défini que l'ensemble des financements en faveur de l'éducation de base devaient inclure 75 % du CODE 111 du CAD de l'OCDE (éducation, niveau non précisé), 100 % du code 112 du CAD de l'OCDE (éducation de base) et 50 % du code 11320 du CAD de l'OCDE(secondaire).

[5]Rapport de suivi mondial sur l'EPT (2013). Document de référence 06. L'éducation pour tous est un objectif accessible d'ici à 2015 et au-delà.

l'Union Européenne ont tous diminué le montant de leurs versements bruts en faveur de l'éducation entre 2010 et 2011. Parmi ces pays et organisations, la France et l'Union européenne ont promis d'augmenter le montant de l'aide en faveur de l'éducation de base dans les pays à faible revenu entre 2011 et 2014, et devront inverser la tendance pour respecter leur engagement. Bien que les fluctuations des décaissements bruts d'une année sur l'autre puissent prouver que cette diminution rapide est une anomalie, les perspectives d'inversion de ces tendances pour la plupart des pays ci-dessus ne sont pas rassurantes : coupes plus importantes dans l'APD en 2012 et 2013 ; mesures d'austérité ; diminution de la priorité accordée à l'éducation de base dans les pays à faible revenu par certains programmes d'aide des bailleurs de fonds. Les coupes touchant l'« éducation de base plus »ont été amorties par 525 millions de dollars de ressources supplémentaires provenant des bailleurs de fonds suivants : Australie, Danemark, Allemagne, Norvège, Suède, Royaume Uni et Irlande. Parmi ces pays, l'Australie, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont promis à la conférence d'annonce de contributions de Copenhague d'accroître le montant de leur aide en faveur de l'éducation de base dans les pays à faible revenu. Si la Norvège, l'Irlande le Danemark et la Suède n'ont pas promis d'accroître leur aide l'éducation de base, ces hausses ont permis de compenser les réductions opérées par les autres bailleurs de fonds, de sorte que l'aide en faveur de l'éducation de base n'a baissé que de 130 millions de dollars durant l'exercice 2011.



GPE 2013. Diminution des décaissements bruts en faveur de l'« éducation de base plus »en 2011.



GPE 2013. Augmentation des décaissements bruts en faveur del'« éducation de base plus »en 2011.

5.3 **Prévisions de financement :** Le contexte de l'accroissement des engagements bilatéraux en faveur de l'éducation est difficile dans la mesure où plusieurs bailleurs de fonds réduisent l'APD globale. Les données de l'OCDE pour 2011 révèlent une baisse réelle de 2,7 % du montant total de l'APD[6].En 2012, l'aide au développement a encore baissé de 4 %. Sur les 15 bailleurs de fonds qui ont participé à la conférence sur la reconstitution des ressources du GPE, 11 ont réduit le montant net de l'APD en termes réels en 2011, tandis que 3 (Australie, Allemagne et Suède) ont augmenté le montant net de l'APD en termes réels. En 2012, 10 partenaires donateurs ont diminué le montant net de l'APD et 4 l'ont augmenté (Australie, Canada, institutions de l'UE et Norvège)[7].Les résultats de l'enquête menée par l'OCDE en 2012 sur la prévisibilité de l'aide indiquent

[6] Zealand et Howes (2012). *End of the Aid Boom? The Impact of Austerity on Aid Budgets.*

[7] Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'aide de l'Union européenne ; les données de 2011 et de 2012 proviennent du rapport du CAD de l'OCDE sur l'APD. http://www.oecd.org/fr/presse/developpementlaideauxpaysendeveloppementflechitsousleffetdelarecession mondiale.htm.

que l'aide internationale va diminuer entre 2012 et 2015. Si un accroissement de l'aide globale aux pays à faible revenu est prévu, la majeure partie de cette augmentation sera destinée à une poignée de pays à faible revenu densément peuplés, affichant de bonnes performances ; par conséquent, la majorité des pays à faible revenu recevront moins d'aide sur les trois prochaines années[8].

5.4 **Engagements stratégiques des bailleurs de fonds en ce qui concerne l'efficacité du développement :** Sous l'effet des politiques d'austérité et des pressions budgétaires, certains bailleurs de fonds ont plus de mal à justifier les relations d'aide directe d'État à État telles que le soutien budgétaire sectoriel. Étant donné que les organismes donateurs subissent des pressions croissantes pour justifier leurs dépenses au titre de l'aide, les bailleurs sont davantage incités à recourir à des modalités moins alignées, telles que l'aide aux projets (qui permettent un suivi plus rigoureux des dépenses et des résultats, et qui peuvent également transiter plus facilement par les entreprises et organisations des pays donateurs)[9]. Parmi les risques actuels recensés dans le *Rapport spécial AidWatch 2012*, on peut citer la moindre attention portée à la réduction de la pauvreté, les obstacles persistants à l'amélioration de la prévisibilité de l'aide, la fragmentation croissante et la mauvaise coordination de la division du travail entre bailleurs de fonds. Cependant, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'un des volets à l'ordre du jour de l'efficacité du développement en 2012, sachant que de nouveaux partenaires se mettent en conformité avec les normes de l'*Initiative internationale pour la transparence de l'aide* (IITA). Il convient de noter que selon le *Rapport du GPE sur le processus de suivi de l'efficacité de l'aide,* publié en 2012, le secteur de l'éducation obtient en moyenne de meilleurs résultats que la plupart des autres secteurs en ce qui concerne l'adhésion aux principes d'efficacité du développement. Le *Rapport du GPE sur les résultats de l'éducation* suivra les indicateurs sectoriels et les indicateurs propres aux pays en ce qui concerne l'efficacité de l'aide sur une base annuelle pour suivre les progrès sectoriels à l'ordre du jour.

[8] CAD del'OCDE (2012). Rapport CAD 2012 sur la prévisibilité de l'aide : Enquête sur les plans prévisionnels de dépenses des bailleurs de fonds pour 2012-2015 et sur les efforts consentis depuis le quatrième Forum de haut niveau. Paris : CAD de l'OCDE.

[9]Rapport spécial AidWatch. 2012. Bruxelles : réseau d'ONG Concord.

5.5 **Engagements des pays en développement partenaires :** Si les pays en développement partenaires se sont le plus engagés à accroître les financements — 21 gouvernements ont promis une augmentation cumulée de près de 5 milliards de dollars entre 2011 et 2014 —, le suivi des annonces de contributions n'a pas permis de vérifier si cet engagement a été tenu. Sur les 30 pays en développement partenaires, sept ont fourni des données sur les financements pour 2012 (Burundi, Malawi, Mozambique, Sierra Leone, Tadjikistan, Zambie et Zimbabwe) ; les données sur les dépenses issues des requêtes de financement du GPE étaient disponibles pour le Cameroun, la Moldavie, le Yémen et la République centrafricaine. Cependant, étant donné la complexité du suivi des dépenses d'éducation (composantes externes et internes, allocations budgétaires et chiffres réels, etc.), le pôle de suivi et d'évaluation suivra les financements grâce au processus annuel de suivi des pays, qui permettra la vérification des données.

5.6 Les pays en développement partenaires ont également promis de mettre en place une série de politiques et d'activités visant à améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement. Bien que les activités d'exécution entreprises en 2012 n'aient pas encore été entièrement évaluées par le biais du suivi sectoriel conjoint annuel qui aura lieu en 2013, 25 ministères et Groupes locaux des partenaires de l'éducation sur 30 ont rapporté que des efforts constructifs ont été consentis pour améliorer l'éducation de base par la réforme du système et que des interventions et des activités spécifiques ont été menées. Le Rapport de suivi des annonces de contributions décrivant les activités entreprises fournira de plus amples informations, à condition que les informations nécessaires aient été communiquées. Toutefois, la capacité des ministères et des membres des Groupes locaux des partenaires de l'éducation à pouvoir faire état, même de manière informelle, des interventions entreprises en 2012 témoigne de l'engagement de ces acteurs.

5.7 **Engagements politiques :** Tous les partenaires du GPE ont fait état d'une série d'activités déployées en 2012 pour améliorer la situation dans les domaines de l'éducation des filles, de l'éducation des enfants non scolarisés, des États fragiles et touchés par un conflit et de l'apprentissage précoce. Au moment de la reconstitution des ressources, le Partenariat mondial n'avait pas encore élaboré son Plan stratégique, mais il convient de noter que l'accent mis sur les priorités en matière de reconstitution des

ressources a servi de base aux discussions tout au long de l'année 2012, ce qui a conduit à l'élaboration d'un plan reprenant toutes les priorités énoncées ci-dessus. À l'avenir, le plan d'exécution du Partenariat mondial permettra d'opter de manière beaucoup plus systématique pour des activités qui sont considérées comme permettant d'atteindre efficacement les Objectifs stratégiques du Partenariat mondial. À ce jour, la diversité des activités entreprises par les partenaires du GPE pour atteindre les objectifs de reconstitution des ressources indique l'ampleur de l'expérience et de l'expertise dont le Partenariat mondial sera en mesure de tirer parti pour améliorer l'exécution et les résultats des plans nationaux pour le secteur de l'éducation. Compte tenu de la grande diversité des acteurs non gouvernementaux au sein du Partenariat, il faudra encore s'efforcer de codifier les contributions plus mesurables et spécifiques que le Partenariat mondial souhaiterait solliciter auprès de ses partenaires non gouvernementaux, à partir du nouveau plan de mise en œuvre et des principes de base du Partenariat. Beaucoup d'engagements pris par ce groupe reflètent les programmes et priorités existants, et ne peuvent pas être considérés comme des efforts supplémentaires au sens strict. Le processus d'annonces de contributions n'a pas permis de cartographier d'une manière générale la présence des partenaires non gouvernementaux dans les pays à faible revenu et les activités d'expertise, de recherche, d'innovation et d'exécution qui montrent un riche éventail de contributions qui devraient être mises à profit pour réaliser les objectifs stratégiques du Partenariat mondial.

6. QUESTIONS RELATIVES AU SUIVI DES MONTANTS PROMIS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

6.1 La démarche d'amélioration de l'éducation de base dans les pays à faible revenu que suivait la première campagne de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation était ambitieuse et de grande ampleur. Pour que le Fonds du GPE soit un mécanisme supplémentaire de soutien de l'éducation de base plutôt qu'un moyen permettant aux partenaires d'éviter de poursuivre leurs efforts, la campagne de reconstitution des ressources a permis aux partenaires de prendre des engagements par le biais de leurs propres programmes. Un an après la conférence d'annonce de contributions, il est clair que, même si cette démarche présente des avantages non négligeables, dont celui de prôner le redoublement de l'effort collectif à l'échelle

mondiale, elle comporte aussi plusieurs inconvénients quant au suivi de l'impact et à la nature des « contributions » des partenaires. Parmi les difficultés fonctionnelles en matière de suivi des montants promis, on peut citer les exemples suivants :

6.1.1 La hausse des décaissements des pays visant à soutenir les plans pour le secteur de l'éducation est difficile à déterminer : L'inclusion d'une partie de« l'éducation à un niveau non précisé »risque de produire des totaux financiers qui ne reflètent pas précisément les contributions des bailleurs de fonds. Le soutien général à l'éducation peut comporter des financements qui ne bénéficient pas au sens strict à la capacité des systèmes éducatifs nationaux de mettre en place une éducation de base de qualité. Certains bailleurs de fonds peuvent inclure des financements en faveur de l'éducation des étudiants étrangers qui suivent un cursus dans le pays du bailleur de fonds, une aide conditionnelle liée à l'achat de services dans le pays du bailleur de fonds, l'inclusion de l'allégement de la dette qui n'entraîne pas de financement supplémentaire en faveur de l'éducation parce que les pays ne remboursent pas la dette en question, l'inclusion de tous les financements à des conditions préférentielles (y compris une partie desquels est remboursée sous forme de principal et/ou d'intérêt) et en comptabilisant les financements en faveur des activités éducatives dans d'autres secteurs (réforme de la gestion des finances publiques, travaux publics, etc.) et qui ne sont pas conçus en ayant à l'esprit les objectifs du secteur de l'éducation du pays. Bien que le CAD de l'OCDE suive « l'aide-pays programmable » par secteur et que ces données figurent dans le *Rapport de suivi des annonces de contributions*, il ne permet pas de suivre « l'aide-pays programmable » en faveur de l'éducation de base dans les pays à faible revenu.

6.1.2 Les données sur les dépenses d'éducation des pays en développement partenaires sont difficiles à suivre. Comme le fait remarquer Legault dans sa note technique sur le Rapport de suivi mondial, « *Les bailleurs de fonds ont engagé 1,5 milliard de dollars entre 2011 et 2014 dans l'éducation de base, tandis que les pays en développement partenaires en ont engagé 2 milliards. Cependant, étant donné qu'il est actuellement impossible de déterminer avec*

précision la part des dépenses qui est financée par les bailleurs de fonds, les efforts des deux groupes de partenaires ne peuvent pas être contrôlés et comparés avec précision. Il n'est pas possible non plus d'évaluer si les pays deviennent plus ou moins dépendants de l'aide pour financer leur système éducatif au fil des ans. Enfin, étant donné que ces chiffres ne traduisent pas non plus une partie de l'aide en faveur de l'éducation, il se peut que les dépenses publiques réelles en matière d'éducation dans un pays donné soient supérieures aux chiffres issus des données internationales disponibles. » Le pôle de suivi et d'évaluation du GPE et l'Équipe de soutien aux pays vont redoubler d'efforts pour recueillir ces données auprès des ministères et des bailleurs de fonds et pallier ainsi le manque de données sur les financements.

6.1.3 Le recours à un cadre d'action pluriel a permis aux partenaires d'investir dans des programmes existants sans redoubler d'efforts : La plupart des annonces de contributions découlent des priorités, des activités et des budgets de programmes existants. Par conséquent, l'importance du lien entre la campagne de reconstitution des ressources du GPE et le surcroît d'attention accordé aux priorités du GPE n'est pas claire. L'absence de critères précis pour « compter » l'additionalité des efforts rend difficile l'évaluation du succès relatif de la campagne de reconstitution des ressources. En ce qui concerne les pays en développement partenaires, on peut s'attendre à un engagement en faveur de l'exécution des plans pour le secteur de l'éducation actuels, mais, d'un autre côté, les activités qui ne figuraient pas dans le plan mais faisaient partie des engagements sont difficiles à suivre par les biais des processus de suivi sectoriel à l'échelon national. Ce dilemme a également amené à se demander si le suivi des annonces de contributions faisait double emploi avec les mécanismes de suivi existants aux niveaux mondial et national.

6.1.4 Les objectifs de la campagne de reconstitution des ressources sont transversaux et nécessitent des démarches intégrées, ce qui ne facilite pas l'attribution à une seule priorité. Une politique ou une intervention unique peut avoir de multiples impacts sur les quatre priorités du Partenariat

mondial. Par conséquent, il a été difficile de déterminer ce à quoi étaient attribuables les progrès accomplis dans chacun de ces domaines. Sans une évaluation d'impact de chaque intervention des partenaires du Partenariat mondial, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude si telle ou telle intervention était clairement corrélée aux progrès réalisés dans les quatre domaines prioritaires, voire, plus généralement, en ce qui concerne l'égalité d'accès à l'éducation de base. Cela est particulièrement vrai pour les démarches expérimentales ou novatrices en matière de services éducatifs tels que les écoles privées à prix abordable.

6.1.5 Des interprétations divergentes du cadre d'annonces de contributions ont donné lieu à des engagements qui n'étaient pas précisément alignés sur les objectifs de reconstitution des ressources. Bien que le cadre d'annonces de contributions ait sollicité expressément des engagements en faveur de l'éducation de base dans les pays à faible revenu, plusieurs partenaires ont promis d'accroître l'aide à l'éducation de base dans tous les pays, l'aide à l'éducation dans les pays à faible revenu ou d'autres variantes qui opacifient les objectifs de la campagne. À titre d'exemple, le groupe des fondations privées a fait état d'engagements en faveur de l'éducation de base dans tous les pays y compris les pays à revenu intermédiaire, créant un niveau de départ trop élevé pour mesurer les progrès, qui ne reflétait pas fidèlement les programmes destinés aux pays à faible revenu. De même, plusieurs pays en développement partenaires se sont engagés à accroître les dépenses d'éducation sans préciser la part destinée à l'éducation de base. Bien que chacun de ces engagements soit précieux en soi, le manque de clarté et les malentendus rendent difficile une analyse fiable des contributions.

6.1.6 La diversité des partenaires du GPE signifie que le cadre de reconstitution des ressources (et les enquêtes de suivi) n'était pas suffisamment adapté aux acteurs nongouvernementaux. Les domaines prioritaires pour lesquels le Partenariat mondial pour l'éducation a sollicité des engagements étaient conçus pour que des efforts à grande échelle soient

consentis sur le modèle des normes internationales sur l'efficacité du développement (les acteurs non gouvernementaux n'ont pas encore été intégrés comme il se doit) ; ils étaient conçus selon des objectifs qui ne pouvaient pas traduire le rôle important joués par les acteurs non-gouvernementaux dans la promotion de l'innovation et de la recherche, le renforcement des mécanismes de responsabilité des citoyens et d'autres activités moins directement liées aux objectifs de la reconstitution des ressources mais tout aussi importantes. L'inclusion d'entreprises partenaires dont l'activité principale peut contribuer aux objectifs éducatifs, mais dont le financement et les activités sont à but lucratif, met aussi à l'épreuve le cadre de reconstitution des ressources.

6.1.7 Le soutien sectoriel et l'établissement de rapports sur les résultats sont par définition sources de tension. Les bailleurs de fonds ayant le plus adhéré aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide étaient le moins à même de pouvoir rendre compte des activités et des résultats des ministères ayant engagé des financements externes. D'un autre côté, les bailleurs de fonds ayant recours à des modalités de projet, en opérant par le biais d'ONG par exemple, étaient plus capables de rendre compte de leur impact sur les priorités du GPE. En résumé, l'adhésion à la priorité du GPE relative à l'efficacité du développement compliquait le suivi du respect des engagements visant à améliorer les résultats au titre des autres priorités du GPE.

6.1.8 Plusieurs partenaires n'étaient pas à l'aise avec l'exploitation des données du CAD de l'OCDE ni avec l'analyse menée par la société civile. Les données sur les annonces de contributions étant auto-déclarées, il n'a pas été précisé suffisamment à l'avance que l'on utiliserait des informations supplémentaires pour évaluer les engagements de chaque partenaire ainsi que la position des partenaires vis-à-vis des règles et des normes internationales sur l'efficacité du développement. Plusieurs partenaires ont mis en doute le droit du Partenariat mondial à jouer ce rôle ainsi que la valeur relative de l'établissement de comptes rendus qui pèse sur les partenaires mais qui est nécessaire au suivi de leurs contributions à la campagne de reconstitution des ressources. En résumé,

ce processus incite à se demander si le Partenariat mondial pour l'éducation doit adopter une démarche critique en ce qui concerne le suivi de l'adhésion de ses partenaires à ses règles, normes et priorités.

7. PROCHAINES ÉTAPES

7.1 Le résumé analytique des contributions des partenaires à la campagne de reconstitution des ressources sera diffusé lors de la réunion du Conseil d'administration qui se tiendra à Bruxelles en mai 2013. Les résumés des progrès des engagements de chaque partenaire seront ensuite publiés sur le site Internet d'ici la fin du mois de juin 2013.

Conséquences en matière de reconstitution des ressources

7.2 Les premiers résultats du Rapport de suivi des annonces de contributions et les enseignements tirés du processus d'appel à contributions (et du suivi de leur exécution) peuvent aider à guider le prochain processus de reconstitution des ressources. Les enseignements suivants peuvent être tirés pour la prochaine stratégie de reconstitution des ressources :

7.2.1 Pour réussir, le Partenariat mondial pour l'éducation doit à la fois redoubler d'efforts en vue de mobiliser les bailleurs de fonds non-traditionnels et prôner l'engagement de ressources plus importantes de la part des bailleurs de fonds existants. Le contexte de la mobilisation de nouvelles ressources importantes auprès des bailleurs de fonds traditionnels est extrêmement difficile. Compte tenu de la tendance à la baisse des décaissements opérés par les bailleurs existants du Partenariat mondial en faveur de l'« éducation de base plus »en 2011, malgré des augmentations de la part de quelques bailleurs essentiels, les perspectives d'accroissement de l'aide bilatérale en provenance des donateurs traditionnels de 5,5 milliards de dollars sont faibles, à moins que de nouvelles sources de financement puissent être identifiées. De même, le Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation ne sera pas en mesure de répondre à la

demande de financements qui devrait émaner des pays en développement partenaires au cours de la prochaine période de reconstitution des ressources sans un accroissement des contributions de ses bailleurs de fonds traditionnels (en particulier les pays du G8) et la participation de nouveaux bailleurs. Par conséquent, il se peut que l'objectif de reconstitution des ressources tienne compte des besoins de financement au niveau des pays afin d'y répondre à la fois par le biais du Fonds du GPE et par des activités de sensibilisation visant à attirer d'autres ressources fournies par les bailleurs de fonds conformément aux plans nationaux pour le secteur de l'éducation. En plus, il sera important explorer le rôle des sources novatrices de financement pour avoir accès a des ressources qui ne sont pas encore été mobilisés pour le développement de l'éducation basique.

7.2.2 Le prochain cadre de reconstitution des ressources doit avoir des objectifs clairs, mesurables et précis. Le cadre de reconstitution des ressources du Partenariat mondial de 2011 suivait une démarche plurielle et permettait à toute une série d'activités de faire l'objet d'annonces de contribution, tant que ces activités portaient sur l'un des domaines prioritaires du Partenariat mondial (domaines qui englobent eux-mêmes presque tout). Si le suivi de variables quantitatives telles que le financement ainsi que de certains indicateurs de résultats est assez simple, la mise en œuvre des mesures et les activités programmatiques sont moins faciles à mesurer et à juger sans une évaluation d'impact détaillée qui aille au-delà des capacités et du mandat du Partenariat mondial. Bien que les attentes des partenaires du Partenariat mondial soient énoncées dans la Charte du Partenariat, la matrice de responsabilité et les règles et normes internationales sur l'efficacité du développement, le cadre de reconstitution des ressources n'était pas suffisamment clair quant aux normes sur lesquelles s'appuyer pour juger du respect des engagements. Le Plan d'exécution du Partenariat mondial pour l'éducation peut être utile pour faire connaître les contributions particulières que le Partenariat attend de ses partenaires en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques durant le prochain cycle de

reconstitution des ressources. Il serait aussi important faire des efforts additionnels pour établir si, et comment, le Partenariat Mondial pour l'éducation pourrait mesurer de la meilleure façon l'impact que ses partenaires ont sur les processus et sur les résultats desquels on cherche une amélioration.

7.2.3 Si le Partenariat mondial suit à nouveau une démarche d'annonces de contributions plurielle, le prochain cadre de reconstitution des ressources devra se concentrer sur les progrès accomplis à l'échelle nationale dans la réalisation d'objectifs de mise en œuvre précis liés aux plans pour le secteur de l'éducation, y compris les changements systématiques. Étant donné le CAD de l'OCDE, les groupes de la société civile tels que la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), Concord et d'autres organes de contrôle mondiaux ou régionaux mieux placés et disposant de ressources plus importantes, le Partenariat mondial doit se concentrer sur la capacité de la campagne de reconstitution des ressources à obtenir des financements (et si possible d'autres résultats concrets attendus) au niveau des pays en matière de développement du secteur de l'éducation. Ainsi, le Partenariat mondial pourrait suivre concrètement les activités de soutien et les interventions que ses partenaires mènent pour offrir une éducation de base de qualité à tous.

7.2.4 La capacité de contrôle à l'échelle nationale doit être renforcée en vue d'un suivi efficace des progrès lors du prochain cycle de reconstitution des ressources. Les difficultés en matière de contrôle des financements et de l'exécution dans le secteur de l'éducation au niveau des pays (exécution par les pouvoirs publics, et exécution du soutien sectoriel par les bailleurs de fonds) ne peuvent être surmontées que si les partenaires investissent simultanément dans les capacités nationales nécessaires pour suivre efficacement les plans pour le secteur de l'éducation. Cela peut et doit consister entre autres à mettre l'accent sur les efforts ministériels visant à développer de solides plans d'exécution mesurables, qui comprennent les sources de financement des bailleurs de fonds et les activités prévues dans les budgets/les plans. À cette fin, l'Équipe de soutien aux pays et le pôle de suivi

et d'évaluation du Secrétariat du GPE ont déjà entrepris de suivre des ateliers sur le renforcement des capacités destinés à donner aux équipes ministérielles et aux partenaires du développement les moyens de contrôler systématiquement l'exécution, en mettant l'accent sur l'importance de l'utilisation d'outils efficaces (plans d'action, rapports d'exécution, examens sectoriels conjoints, activités des Groupes locaux des partenaires de l'éducation, etc.). Cela permettra l'amélioration de la préparation de plans de suivi et d'évaluation, un traitement plus exhaustif des indicateurs sectoriels (notamment ceux qui portent sur des actions précises des plans pour le secteur de l'éducation) ; l'élaboration de rapports annuels sur l'exécution des plans d'action pour le secteur de l'éducation, qui pourront servir de documents de référence pour les examens sectoriels conjoints ; le soutien aux groupes locaux des partenaires de l'éducation en matière d'exécution des plans pour le secteur de l'éducation. Même si ces capacités doivent être mises en place à longue échéance, le prochain cycle de reconstitution des ressources doit prendre en compte une utilisation plus durable et efficace des pratiques de contrôle au niveau des pays.